

Rentrée solennelle de la Faculté de Droit et Science politique
Jeudi 7 octobre 2021

M. le Recteur de l'Académie de Toulouse
M. le Recteur de l'ICT
M. le Président
Mme la Présidente
M. le Président de l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées
M le Doyen de TSE
M. le Directeur de TSM
Mme le Doyen de la Faculté libre de droit de l'ICT
M. le Consul d'Algérie
M. le représentant de la députée de la 3^e circonscription de HG
M. le représentant du président du conseil départemental de HG
M. le vice-Président de Toulouse-Métropole
Mme la conseillère municipale Déléguée en charge de la vie étudiante et de la prévention Médico-éducative, représentant M. le Maire de Toulouse
M. le représentant du Maire de Montauban
Mme la représentante du Procureur général près la cour d'appel de Toulouse
Mme la déléguée du Procureur de la République au tribunal judiciaire de Toulouse, directrice du service du greffe judiciaire
M. le Président du Tribunal de commerce de Toulouse
Mme la Vice-Présidente du conseil des Prud'hommes de Toulouse
M. le Procureur de la République du TJ de Saint-Gaudens
M. le représentant de la Présidente du TA de Toulouse
M. le vice-Président du TA de Toulouse
M. le Bâtonnier et M. le vice-Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Toulouse
M. le Président de l'Ecole Des Avocats Sud-Ouest-Pyrénées
M. le Commissaire général, directeur de l'Ecole d'application de la Police nationale
M. le Directeur-adjoint interrégional des services pénitentiaires
Mme la Présidente de la chambre départementale des huissiers de justice de HG
Mme la représentante de la Présidente de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes
Mme l'adjointe au Délégué régional Occitanie de l'Institut National de la propriété industrielle
Mme la Directrice départementale adjointe de la sécurité publique
Mesdames, MM, en vos grades et qualités
Chers collègues

Chers étudiants et étudiantes
Chers amis de la Faculté de droit et science politique

Bienvenue à la véritable rentrée solennelle qui est celle de notre Faculté !

Merci à toutes celles, à tous ceux qui ont organisé et préparé cette cérémonie qui est avant tout une cérémonie festive. Merci à mon Cabinet qui a toujours à cœur de vous aider à régler les mille et un problèmes de la vie quotidienne : Hélène, Loubna, Laure, Anaïs, Cendrine, Pascale, Zoë. J'ai beaucoup de chance d'être ainsi entouré. Les mots d'ordre sont : esprit d'équipe, recherche de la solution, équilibre entre respect des procédures et bienveillance, une pointe d'humour qui ne fait pas de mal.

Merci à l'orchestre symphonique des étudiants qui va accompagner notre cérémonie. Voilà une belle réalisation concrète de ce que l'on peut faire ensemble sur le site universitaire toulousain.

Merci à nos scolarités : à Stéphanie et à Jennifer et à leur équipe du pôle licence, à Daniela, Cécile et Sylvaine et à toute l'équipe du pôle Master. Avec les scolarités, nous avons traversé ensemble des moments difficiles. Des liens humains profonds se sont tissés. Merci aux assesseurs, à tous les responsables pédagogiques de Licence et de Master, à tous les membres de notre Conseil de Faculté. C'est grâce à vous tous que vogue le paquebot de notre Faculté, parfois par temps calme, parfois sur une mer plus agitée.

L'essentiel de ce que je voudrais vous dire aujourd'hui, c'est que nous sommes tous heureux de nous retrouver, après dix-huit mois de crise sanitaire qui ont fortement compliqué toutes nos activités : cours magistraux, travaux dirigés, examens, colloques, déplacements internationaux, réunions...

Depuis la rentrée, la vie a repris (même si elle n'avait pas complètement disparu) sur notre campus, dans nos amphis, dans nos bibliothèques, dans nos lieux de travail et de convivialité. Ce n'est pas encore totalement le retour à la normale et des mesures sanitaires doivent être respectées, telles que le port du masque, mais on sent bien l'amélioration due en particulier aux progrès de la vaccination, y compris chez nos étudiants dont il faut souligner le sérieux.

Au nom de la Faculté, je voudrais dire un grand merci à tous les personnels, quel que soit leur statut, qui se sont dévoués pour faire en sorte que la vie continue, même au ralenti, que la continuité pédagogique soit assurée et qu'un soutien puisse être proposé aux plus fragiles d'entre nous. Prendre soin les uns des autres, imaginer des actions de solidarité, inventer de nouvelles modalités

pédagogiques, tenir bon...malgré toutes les difficultés, tout cela nous aura rendus plus forts pour le présent et pour l'avenir.

Le présent, c'est le dynamisme de notre Faculté. Cela est vrai aussi bien en matière d'offre de formation que de recherche qui constituent le cœur de nos activités universitaires. Ce dynamisme est souligné par le dernier rapport HCERES qui évalue, tous les cinq ans, l'ensemble de nos activités. Cette vitalité est le fruit d'un collectif. J'ai demandé aux responsables de nos Centres de recherches, de notre Institut Fédératif de la Recherche, auquel je veux rendre un hommage particulier, de notre Ecole doctorale, de l'IEJ, de l'Ecole Européenne de Droit, du Collège supérieur de droit d'être présents à mes côtés aujourd'hui. Leur présence manifeste, symboliquement l'unité de notre Faculté, « Maison commune des juristes ». **Que ce qui nous unit soit toujours plus fort que ce qui pourrait nous diviser !**

Quelques chiffres pour donner une idée de ce qu'est aujourd'hui notre Faculté : 10000 étudiants, 140 enseignants-chercheurs, 40 personnels administratifs (7 au Cabinet, 11 en Licence sur le site de Toulouse, 3 en Licence à Montauban, 19 en Master), 14 commissions Parcoursup avec des filières non sélectives et des filières sélectives, des doubles Licences construites avec TSE et TSM, des doubles diplômes, des partenariats avec des Universités étrangères (Royaume-Uni-Espagne-Italie-Allemagne-Russie) via l'Ecole Européenne de Droit.

6 parcours différents en L3 (droit privé et carrières judiciaires, droit des affaires, droit public, droit international et droit européen, droit social, droit et science politique) permettant une meilleure articulation avec le cycle Master.

16 mentions de Masters, 43 parcours en formation initiale, 49 si on ajoute ceux qui sont en FOAD ou en FC. La réforme du cycle Master avec introduction de la sélection à l'entrée du M1 a été rude pour nos étudiants, je puis en attester et il nous faut améliorer l'information en amont et développer de nouvelles formations : des DU, tels que Compliance Officer, contentieux administratif, ou la Licence juristes de co-propriété.

380 doctorants, 27 thèses soutenues en 2020, 13 contrats doctoraux qu'il nous faut préserver absolument, renforcer la formation doctorale propre aux juristes, soutenir nos doctorants par le financement de la reproduction des thèses.

Sur cette lancée, les projets ne manquent pas, en partenariat avec les juridictions, les professions juridiques (comptables-taxateurs dans les offices de notaires, clinique du droit), le monde de l'entreprise, les administrations, le Rectorat, le commissariat aux Armées, les collectivités, les associations (Des territoires aux grandes Ecoles) ...L'impératif de la professionnalisation existe depuis longtemps et il doit être encore accentué avec le soutien du SUIO-IP.

Le présent est donc très riche et diversifié, l'avenir plein de promesses.

4-L'avenir, c'est celui que nous allons construire ensemble :

De gros dossiers sont devant nous, en particulier la construction d'une Ecole de droit qui, non seulement doit être un bouclier pour les juristes mais surtout une formidable occasion pour faire monter en puissance notre Faculté, lui donner plus d'autonomie et d'agilité, à l'instar de TSE et de TSM.

Sur ce projet structurant, qui est lié à la réflexion sur l'avenir du site universitaire toulousain, j'affirme que la Faculté est au travail, que les juristes doivent être les artisans de leur avenir, que les réformes seront conduites fermement et sereinement, sans précipitation et sans retard, dans le respect de nos institutions et des compétences respectives de chacun. Ni plus, ni moins !

Sur tous les gros dossiers actuellement débattus, j'affirme que la voix des juristes sera portée et, je l'espère, entendue, *ad intra et ad extra*.

N'ayons pas peur de l'avenir. Il sera ce que nous en ferons collectivement. Notre Faculté de droit et science politique est une vénérable, grande et solide Maison. Elle est bâtie sur le roc. Elle est pleine de vie comme en témoignent les étudiants que nous allons distinguer et tous les autres qui sont aussi promesses d'avenir car nous sommes la Faculté du service public, l'Ecole de la République qui se doit et s'honore d'accueillir largement et de permettre à tous de s'élever, par la voie du mérite et de l'effort. N'oublions jamais cette responsabilité immense et noble de conduire tous nos étudiants le plus loin possible ! Continuons à développer le soutien méthodologique à nos étudiants, spécialement en Licence avec l'aide du Service Commun de la Documentation.

Je mettrai tout en œuvre pour rechercher les solutions permettant de défendre la place et l'identité des juristes, tant en matière d'offre de formation que de recherche, de gouvernance, de diplomation dans le contexte fort complexe de construction du site universitaire toulousain. A cet égard, des clarifications sont aujourd'hui nécessaires car, comme l'écrit Victor Hugo (*L'Année terrible*, 1872), « On ne va point au vrai par une route oblique ». La voie oblique est source d'incertitudes et d'inquiétudes. La voie droite est source de clarté et de stabilité.

En ce début d'année universitaire, je forme le vœu que notre Faculté consolide sa place dans le peloton de tête des 64 Facultés de droit de notre pays, dont nous accueillerons les doyens du 27 au 29 janvier prochains. Nos horizons doivent être également européens et internationaux, ce qui passe par un développement de la mobilité internationale, des cours de droit en anglais, la maîtrise des langues étrangères et je remercie le Département des Langues et Culture et le Service Commun des Relations Européennes et Internationales de nous y aider.

Pour relever tous ces défis, il nous faut accepter le débat, le pluralisme des opinions, parfois la contradiction, ne pas confondre autorité et autoritarisme. Après la période de crise sanitaire dont nous sortons à peine et qui nous a tous épuisés, nous avons le plus grand besoin de perspectives.

Je vous propose de les dessiner ensemble, dans un esprit toujours constructif mais sans faiblesse, avec audace et détermination.

Philippe Nélidoff, Doyen de la Faculté de Droit et Science politique